

LA PLANÈTE BLEUE OU BIEN CUITE?  
juin 2025



## [GT Ville du 1/4 d'heure]

### **LA VILLE CONVIVIALE**

#### **1. INTRODUCTION**

---

Il existe plusieurs études et ouvrages qui ont exploré la convivialité dans les villes, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la sociologie urbaine et de la psychologie environnementale.

Dans son ouvrage « *La ville et ses habitants : les enjeux du vivre ensemble* » (2010), Robert VIAU explore les défis liés au "vivre ensemble" dans les environnements urbains modernes, en mettant particulièrement l'accent sur la convivialité.

Selon Robert VIAU, la convivialité urbaine est un enjeu crucial du "vivre ensemble" en ville. Elle dépend d'un ensemble de facteurs interconnectés, notamment l'accessibilité des espaces publics, la diversité sociale, la sécurité, et la durabilité de l'urbanisme. Une ville conviviale est une ville où l'on peut vivre ensemble de manière inclusive, dans un environnement qui favorise les rencontres, les échanges et le bien-être collectif. Cela passe par une planification urbaine réfléchie et des politiques publiques favorisant la mixité sociale et la qualité de vie.

Dans son ouvrage « *La convivialité dans la ville: Sociologie et aménagement des espaces publics* » (2015), Jérôme BOURDIEU aborde la question de la convivialité en ville en croisant les perspectives de la sociologie et de l'urbanisme. Il explore de manière approfondie comment l'aménagement des espaces publics, à travers leur conception et leur gestion, peut soit favoriser, soit nuire à la qualité des interactions sociales et à la convivialité dans les villes. Selon lui, les villes doivent être conçues de manière à encourager les interactions sociales, à réduire les barrières sociales et physiques, et à offrir des espaces qui permettent à tous de se rencontrer, de partager et de collaborer. La convivialité en ville est ainsi un projet collectif qui nécessite l'engagement de tous, à la fois des urbanistes, des autorités publiques et des citoyens.

Notre Groupe de Travail Ville du ¼ d'heure a décidé de travailler sur cette notion de convivialité en ville en interrogeant d'abord les habitants pour identifier leurs définitions et besoins de convivialité, puis sur cette base en étudiant les lieux de convivialité actuels à Meylan et en proposant des améliorations possibles.

## 2. ETUDE TERRAIN DES LIEUX DE CONVIVIALITE A MEYLAN

### 2.1 Atelier Participatif avec les habitants de Meylan

Le 18 juin 2025, le GT Ville du ¼ d'heure a animé un atelier participatif lors de la journée « LA PLANETE VOUS LA VOULEZ BLEUE OU BIEN CUITE – EPISODE 2 » organisée par la Mairie de Meylan dans l'objectif de récolter les retours des Meylanais sur la convivialité.

L'animation a été réalisée sur la base « Porteurs de parole » en faisant débattre les participants en partant de 3 phrases qui interrogent :

- Une ville conviviale, pour moi c'est ...
- Les lieux conviviaux à Meylan, ça existe ?
- A Meylan, comment on se rencontre ?

Chaque Meylanais rencontré a eu la possibilité de réagir face aux phrases déjà écrites par d'autres participants aux discussions, en étant en accord ou désaccord avec ces phrases, ou en complétant par d'autres phrases.



Lors de cette animation participative, les phrases suivantes ont été récoltées :

#### Une ville conviviale, pour moi c'est ...

Une ville conviviale, pour moi c'est une placette fraîche avec des bancs et une fontaine pour pouvoir papoter.	Créer des lieux de rencontres extérieurs et intérieurs où les habitants ont envie de se retrouver dans un cadre chaleureux et apaisé.	Une ville conviviale, c'est une ville où les habitants échangent, s'entraident au quotidien (aide pour faire les courses, ...).
Une ville conviviale est une ville où il y a des concerts, des spectacles, des parcs, des aires de jeux, ...	Limiter l'insécurité et pas d'incivilités.	Une ville conviviale, c'est une ville de la mixité sociale et intergénérationnelle.
La convivialité, c'est vivre ensemble, des lieux de rencontre identifiés, un état d'esprit des habitants, des bancs à l'ombre, des lieux frais, reconnus et éclairés l'hiver.		

## Les lieux conviviaux à Meylan, ça existe ?

Un bar resto avec animations, jeux non électroniques, forums, conférences, ciné-débat	Une fête de la musique avec des scènes dans différents quartiers de Meylan (La Serve, Maison de la Musique, Clos des Capucins, ...).	Plus de fêtes collectives qui réuniront tous les profils (14 juillet, marché de Noël, ...). C'est aussi 1 état d'esprit et d'ouverture.
A Meylan les nombreuses salles communales permettent des activités conviviales.	A Meylan, les parcs sont des lieux conviviaux qui invitent à la rencontre.	Les jardins partagés.
Les aires de jeux.	Le marché : un lieu convivial intergénérationnel.	A Meylan, on se rencontre à la sortie de l'école.
Un endroit où tout le monde peut s'asseoir confortablement pour échanger et partager des activités.	Ca dépend des quartiers, plus facile de créer de la convivialité dans un environnement dense.	A Meylan, il manque des lieux où se rencontrer le soir (bars ou restaurants ouverts tard). Un café dans le Haut-Meylan (ni banque ni agence immobilière).
Avoir des lieux de rassemblement (centre village) identifiés.	Un temps de fête en plus du 14 juillet qui permet de rassembler les habitants des quartiers (forum, repas, musique, expo, ...).	Piétonnisation et terrasses, conviviales pour certains mais l'enfer pour d'autres.
Café associatif aux Aiguinards ou ailleurs.	La Serve avec quelques aménagements.	

## A Meylan, comment on se rencontre ?

Fête des voisins	A Meylan, on se rencontre dans les associations.	A Meylan, on se rencontre au marché.
On se rencontre avec les associations de quartier.	Les bancs lors des balades permettent de se reposer et de faire des rencontres.	Créer des lieux de non mixité pour les femmes où se retrouver... mais éviter la ségrégation.
Intensifier la communication en ce qui concerne la Maison de la Musique et les archives communales.	Ouvrir la Maison de la Musique le dimanche.	

## 2.2 Etude des lieux de convivialité dans les quartiers de Meylan

Les lieux de rencontre sont des espaces clés dans la ville qui jouent un rôle central dans la convivialité urbaine. Ces lieux permettent aux habitants de se croiser, de dialoguer, de partager des moments informels, et de tisser des liens sociaux.

Lors de nos travaux, nous avons identifié les principaux lieux de rencontre suivants :

### ✓ **Les places publiques**

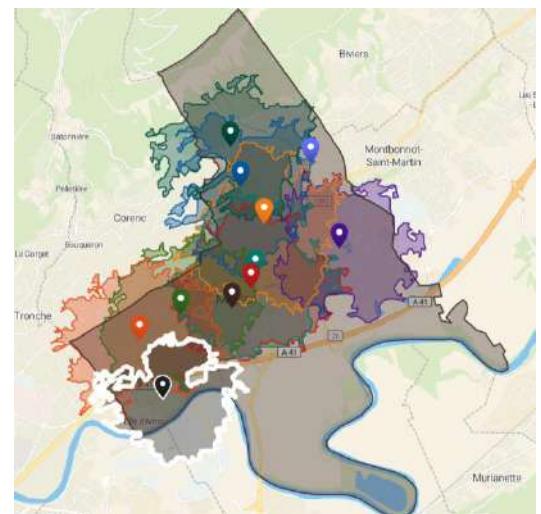
Ce sont des espaces ouverts qui permettent à différentes activités de se dérouler. Le maillage est suffisant à Meylan pour accueillir la convivialité dans les différents quartiers, mais des aménagements peuvent être nécessaires sur certaines places pour favoriser la convivialité :

- Des bancs et des sièges pour s'asseoir, se reposer, ou discuter.
- Des espaces dégagés pour les événements (marchés, festivals, concerts, ...).
- Des ombrages pour fournir des îlots de fraîcheur en été.

### ✓ **Les parcs et espaces verts**

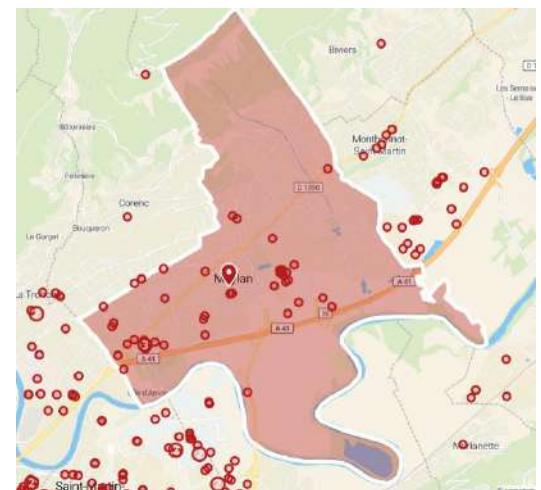
De par son caractère de Ville-Parc, Meylan possède un réseau de parcs urbains, accessibles en 15 minutes à pied, ce que confirment les isochrones réalisés avec l'outil smappen.fr.

(source <https://www.meylan.fr/494-guide-des-parcs.htm>)



### ✓ **Les cafés, bars et restaurants**

L'utilisation de la base documentaire de l'outil smappen.fr sur les bars et restaurants permet de mettre en évidence une répartition inégale entre les quartiers des cafés, bars et restaurants, certains quartiers en étant dépourvus :



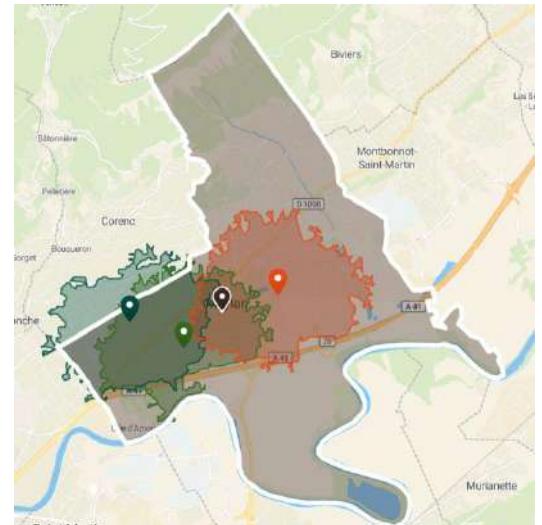
## ✓ Les marchés de quartier

3 marchés sont présents sur la commune de Meylan :

- Marché des Aiguinards (Place de la Louisiane) du mardi au dimanche (Bio le mercredi)
- Marché des Buclos (Avenue du Vercors) le mercredi
- Marché des Béalières (Place des Tuileaux) le jeudi

(source <https://www.meylan.fr/30-marches.htm>)

L'utilisation de l'outil smappen.fr permet de visualiser que ces 3 marchés ne couvrent en isochrones 15 minutes à pied que les quartiers Sud-Ouest de la ville. Les quartiers de Charlaix-Maupertuis et du Haut-Meylan ne possèdent pas de marchés accessibles à 15 minutes à pied.

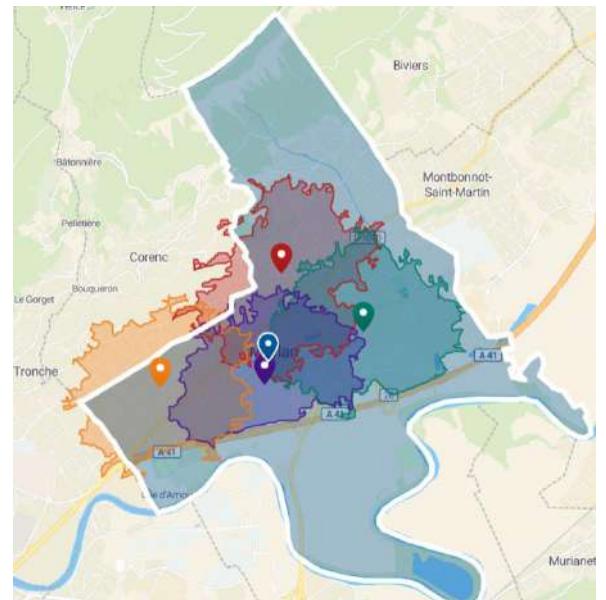


## ✓ Les bibliothèques

Meylan possède un réseau de 4 bibliothèques, accueillant des salles d'étude et des salles de jeux, ainsi que des activités, comme autant de lieux de rencontre et de convivialité.

(source <https://www.meylan.fr/66-equipements-culture-et-loisirs.htm>)

Le maillage réalisé avec l'outil smappen.fr montre une bonne répartition des 4 bibliothèques pour couvrir le territoire avec un accès 15 minutes à pied (isochrone retenu dans la ville du ¼ d'heure). Une partie du Haut-Meylan au-delà du Chemin de Rochasson reste néanmoins reliée à une bibliothèque (celle du Haut-Meylan) au-delà de 15 minutes.



### ✓ **Les lieux de sport partagés**

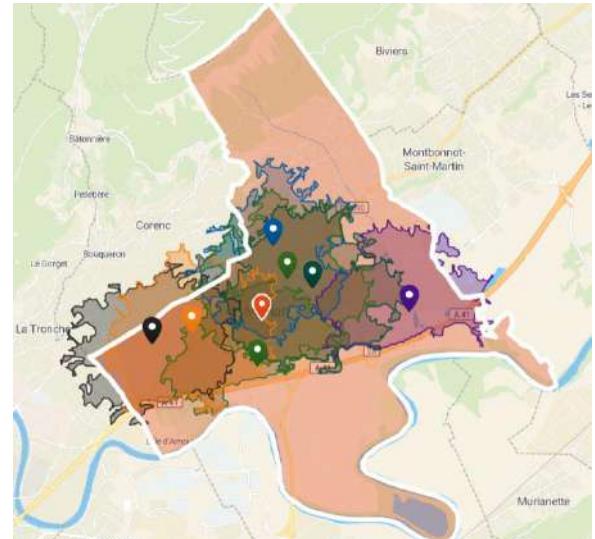
Meylan possède 8 gymnases (les plus grands étant dans la partie Sud-Ouest de la ville) et 2 stades.

(sources <https://www.meylan.fr/60-stades-et-gymnases.htm>)

Le maillage réalisé avec l'outil smappen.fr avec des isochrones de 15 minutes à pied montre une répartition inégale de ces équipements, le Haut-Meylan étant peu pourvu en équipement de sports.

A cela s'ajoutent 5 courts de tennis et 1 piscine.

(source <https://www.meylan.fr/59-tennis.htm>)



### ✓ **Les autres lieux de rencontre**

D'autres lieux ont été identifiés dans nos travaux, il s'agit de :

- Jardins partagés
- Locaux LCR
- Salle Decibeldonne avec espace extérieur (actuellement fermée, mais auparavant un lieu apprécié des Meylanais permettant des activités au-delà de l'horaire habituel limité des locaux LCR)
- Clos des Capucins
- Théâtre Hexagone
- CCAS (activités accessibles à tous comme les balades organisées dans les quartiers)
- Activités des Unions de Quartier (apéros, activités, fêtes ...)
- Espaces de pratique de la pétanque
- Espace liberté canine
- Ecoles et places adjacentes
- Aires de jeux
- ...

### ✓ **Les évènements sur Meylan permettant la rencontre**

- Bal et feu d'artifices du 14 juillet (seul évènement cité comme fédérateur par les Meylanais rencontrés)
- Marchés de Noël
- Asparun
- Fête de la Musique
- ...

### 3. PRECONISATIONS

---

#### ✓ **BANCS**

- Installer plusieurs bancs aux lieux privilégiés de rencontre (aires de jeux, sorties des écoles, ...) de façon à ce que plusieurs personnes puissent d'asseoir et discuter.
- Installer des toilettes publiques à proximité des bancs.

#### ○ **MARCHES**

- Marché des Aiguinards (Place de la Lousiane)
  - Créer marché couvert avec possibilité de faire des expositions / évènements (mixité fonctionnelle de la Ville du ¼ d'heure de Carlos Moreno), avec intégration d'un bar / café.
- Haut-Meylan / Charlaix-Maupertuis
  - Etudier la possibilité de créer un marché local dans ces quartiers aujourd'hui dépourvus d'un accès en 15 minutes d'un marché existant (présence de commerces alimentaires également limités dans ces quartiers).

#### ✓ **FETES**

- Fête de la Musique
  - Etendre le périmètre au-delà de la Maison de la Musique sur une zone qui partirait des Buclos jusqu'à la Place des Tuileaux.
- Carnaval
  - Revenir à une organisation avec une animation dans chaque quartier et un parcours partant de chaque quartier pour relier un point central de ralliement.
- Créer un évènement fédérateur à Meylan (évènement en lien avec le caractère de Ville-Parc ou en lien avec l'histoire de la ville) d'ampleur similaire au 14 juillet.

#### ✓ **ASSOCIATIONS ET UNIONS DES HABITANTS**

- Améliorer la communication entre les diverses associations et les unions de quartier, de façon à ce que les Meylanais ne soient plus seulement au courant de ce qui se passe dans leurs quartiers, mais aussi de ce qui se passe dans les quartiers adjacents.
- Organiser des co-événements englobant plusieurs quartiers et non limités uniquement à un quartier organisateur (il y a de nombreux évènements et activités actuellement organisés par les unions des habitants, mais restant à l'échelle du quartier).

#### ✓ **AMENAGEMENTS URBAINS**

- Quartier des Buclos
  - Mieux aménager et utiliser la place des Buclos, en lien avec la Maison des Solidarités en construction actuellement.
- Place de la Mairie
  - Créer un lieu convivial dans l'espace laissé libre par le départ de La Poste et du CCAS, en lien avec le projet d'aménagement de La Serve.

#### ✓ **URBANISME**

- Privilégier les accès extérieurs aux appartements dans les constructions pour créer des lieux de rencontre.

- Promouvoir la création d'espaces partagés (jardins, toits-terrasses, chambres partagées, espaces de coworking, salles communes, ...) dans les copropriétés pour favoriser la convivialité.

✓ **COMMUNICATION**

- Privilégier la communication sur un choix d'évènements ciblés plutôt que sur l'ensemble des évènements sur la ville.
- Améliorer la communication sur les évènements organisés à Meylan :
  - Diffuser un cahier central dédié dans le journal Meylan Ma Ville (diffusion à réaliser avant les dates des évènements annoncés).
  - Améliorer la newsletter existante (actuellement reproduisant le site Internet de la ville de Meylan).
  - Améliorer l'affichage dans les commerces.
  - Mettre en place des panneaux avec les évènements aux entrées de ville (prendre l'exemple de Montbonnot) :
    - Localisation possible aux 2 entrées de l'Avenue de Verdun / Avenue du Taillefer et à la sortie de l'autoroute au rond-point de l'Inovallée.
    - Bandeaux pour les grands évènements aux entrées de ville / sur les poteaux électriques (exemple de l'Asparun)

✓ **CINEMA**

- Amplifier la diffusion de cinéma de plein air dans les parcs en été.
- Travailler avec les Unions de quartier pour diffuser régulièrement des films dans les locaux LCR (élargir ce qui se fait depuis 2025 dans l'Union de Quartier des Béalières).

## [GT Ville du 1/4 d'heure]

### MOBILITES

#### 1. INTRODUCTION

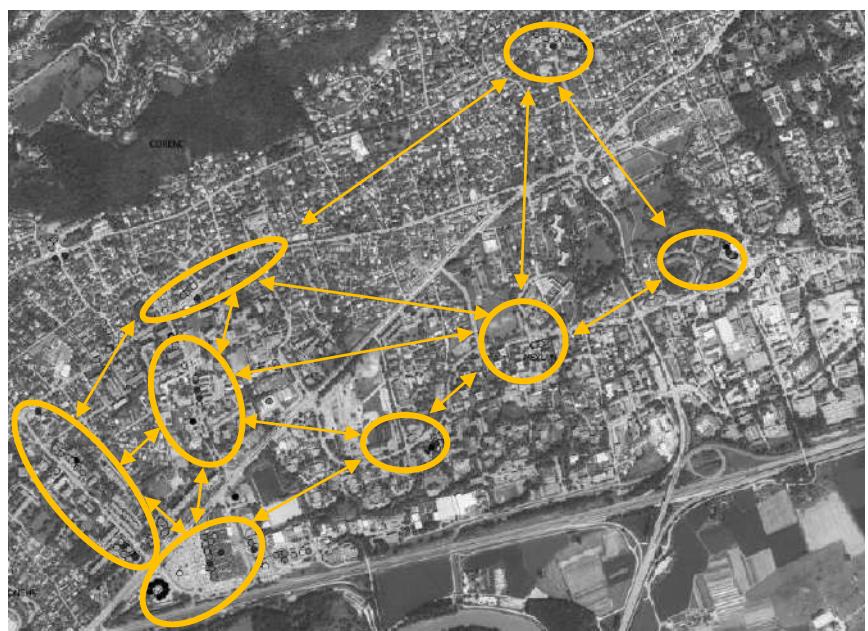
La mobilité est un critère important de la ville du ¼ d'heure telle que théorisée par l'urbaniste Carlos Moreno, car elle permet de relier en moins de 15 minutes à l'échelle de la ville / 30 minutes à l'échelle du territoire les différentes fonctions sociales.

Le projet européen EMC2, un partenariat impliquant le laboratoire ESPACE, l'Agence d'urbanisme azuréenne et l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole en France, ainsi que des partenaires en Autriche, en Italie et en Suède, explore « *la capacité des routes de connexion qui sillonnent les espaces périurbains européens à se transformer en rues principales interconnectées, conviviales pour les piétons, et accueillant une grande variété de commerces et services. Ces rues principales devront également intégrer des fonctionnalités supplémentaires, telles que l'accès à des réseaux de mobilité à plus grande échelle et à la trame verte et bleue des corridors écologiques métropolitains* ».

[https://theconversation.com/peut-on-faire-une-ville-du-quart-dheure-dans-le-periurbain-257079?utm\\_medium=email&utm\\_campaign=ILT%2018092025%20&utm\\_content=ILT%2018092025%20+CID\\_32b0cccd757aa98f15752166418813c2c&utm\\_source=campaign\\_monitor\\_fr&utm\\_term=Lire%20larticle](https://theconversation.com/peut-on-faire-une-ville-du-quart-dheure-dans-le-periurbain-257079?utm_medium=email&utm_campaign=ILT%2018092025%20&utm_content=ILT%2018092025%20+CID_32b0cccd757aa98f15752166418813c2c&utm_source=campaign_monitor_fr&utm_term=Lire%20larticle)

Meylan étant une ville-archipel (polycentrisme), il convient de relier les différents pôles de commerces, de services, de convivialité, par des mobilités agréables et désirables pour les habitants.

Dans ce cadre, le GT Ville du ¼ d'heure a réalisé une étude terrain des cheminements dans différents quartiers de Meylan, avant d'établir des préconisations pour la Ville du ¼ d'heure.



## 2. ETUDE TERRAIN DES CHEMINEMENTS A MEYLAN

### 2.1 Généralités

Il existe beaucoup de chemins / raccourcis sur Meylan accessibles à pied (avec ou sans poussette), à vélo (en selle ou à la main), visibles sur Google Maps (ou pas). L'éclairage et l'entretien des sentiers sont divers.

La signalétique et les marquages sont disparates, souvent négatifs, dissuasifs, parfois inexistantes :



Les aménagements des cheminements piétons sont divers selon les chemins, en bord de route ou non, de même que les systèmes qui en limitent l'accès aux véhicules motorisés :



Les pistes cyclables présentent aussi une diversité sur la ville de Meylan :



## 2.2 Quartier du Haut-Meylan



### Inventaire des chemins:

- A – Absence de jonction Chemin de l'Eglise – Chemin des Buis
- B – Sentier de la Queyrassine (Chemin de Rochasson)
- C – Jonction Chemin de Rochasson – Chemin des Jaillères
- D – Parc de l'Oratoire – Jonction Chemin de Jaillères – Chemin de la Chicane
- E – Jonction Chemin de Rochasson – Rue Saint Eynard – Allée du Grand Champ
- F – Secteur Allée de Bérivière - Rue Beausoleil / Allée de Beausoleil
- G – Parc de Bérivière – Jonction Avenue de Chartreuse – Chemin de l'Eglise / Allée de la Grande Vigne
- H – Jonction Chemin de Champlars – Allée de l'Enclos – Chemin de Capucins
- I – Chemin Croix des Rameaux – Chemin de Clos Buisson
- J – Jonction Chemin Croix des Rameaux – Chemin de Rochasson
- K – Sentier Piéton de la Martelière (Chemin de Rochasson)

A - Jonction Chemin de l'Eglise – Chemin des Buis



B - Sentier de la Queyrassine (Chemin de Rochasson)



C - Jonction Chemin de Rochasson – Chemin des Jaillères



D - Parc de l'Oratoire – Jonction Chemin de Jaillères – Chemin de la Chicane



E - Jonction Chemin de Rochasson – Rue Saint Eynard – Allée du Grand Champ

F - Secteur Allée de Bérivière - Rue Beausoleil / Allée de Beausoleil



G - Parc de Bérivière – Jonction Avenue de Chartreuse–Chemin de l'Eglise / Allée de la Grande Vigne



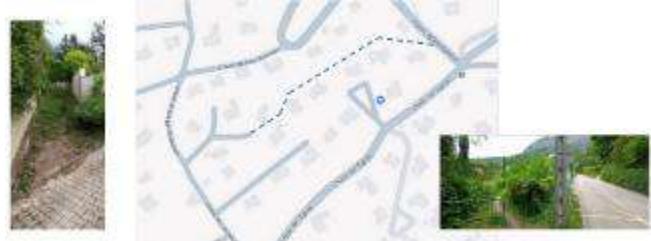
H - Jonction Chemin de Champlars – Allée de l'Enclos – Chemin de Capucins



I - Chemin Croix des Rameaux – Chemin de Clos Buisson



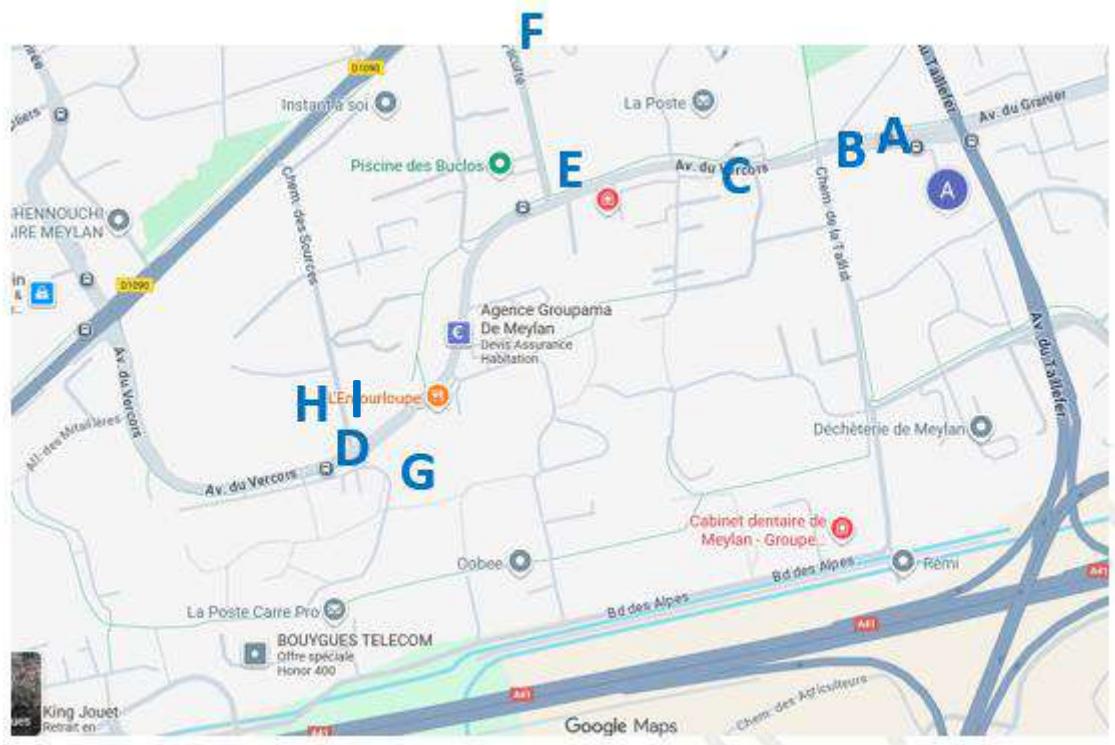
J - Jonction Chemin Croix des Rameaux – Chemin de Rochasson



K - Sentier Piéton de la Martelière (Chemin de Rochasson)



## 2.3 Quartier Buclos Grand-Pré



A – Avenue du Granier – Pente très raide du Cheminement piétonnier



B – Avenue du Granier – Sol pavé et végétation limitant le passage



C – Avenue du Granier – Banc limitant la largeur du passage pour les PMR / poussettes



D – Avenue du Vercors – Escalier seul accès piéton sécurisé sans se mettre en danger (la rampe piétonne est utilisée par les vélos)



E – Avenue du Vercors – Espaces séparés Piétons & Vélos / Voitures



F – Avenue de Verdun – Chemin piéton vers le Lycée depuis Allée de la Faculté



G – Avenue du Vercors – Accès à la Crèche / au Centre Commercial uniquement avec des marches



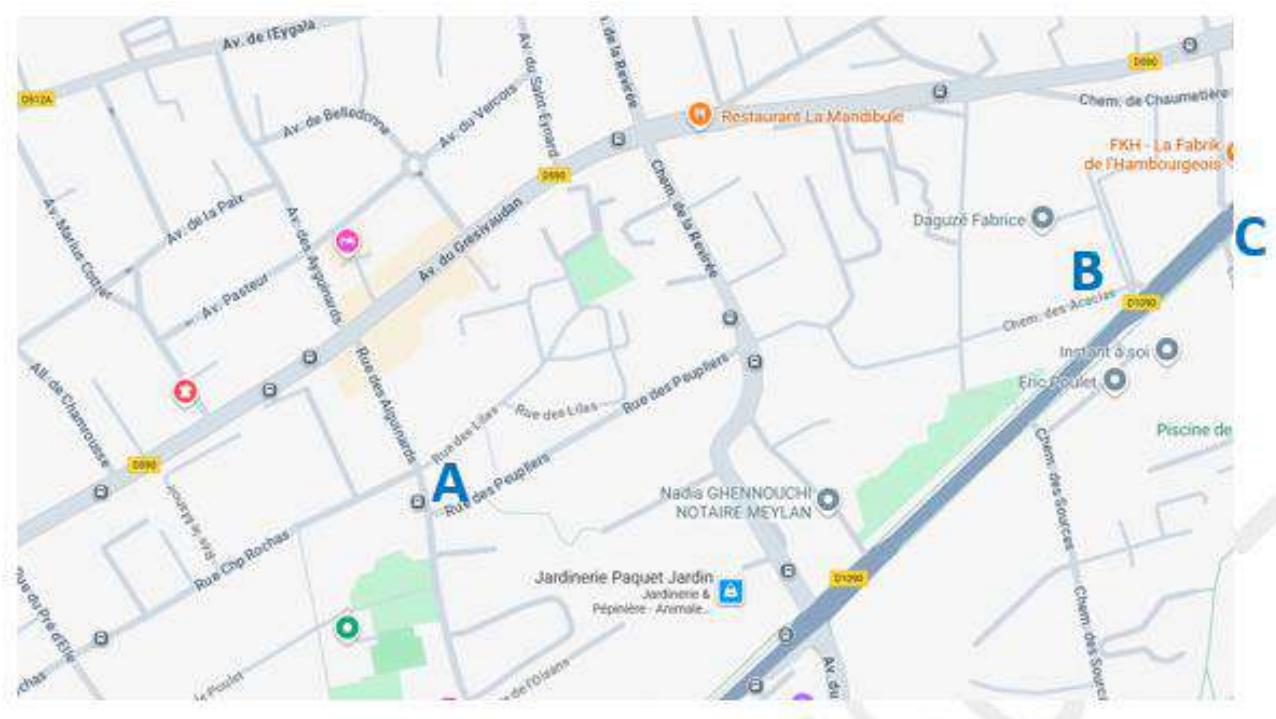
I – Allée de la Faculté – Marche accès plan PMR non sécurisé pour éviter les chutes



Idem sur nouveau plan d'accès PMR en cours de création Avenue du Granier

H - A noter également que le trottoir qui part du Chemin des Sources pour aller en direction de l'Avenue du Vercors est souvent pris par les vélos, car la piste cyclable n'est pas indiquée. Cette partie est très dangereuse pour les piétons et les cyclistes se retrouvant sur une voie étroite, inadaptée, la route étant extrêmement proche du trottoir.

## 2.4 Quartier de la Revirée



A – Rue des Peupliers – Racines déformant le trottoir



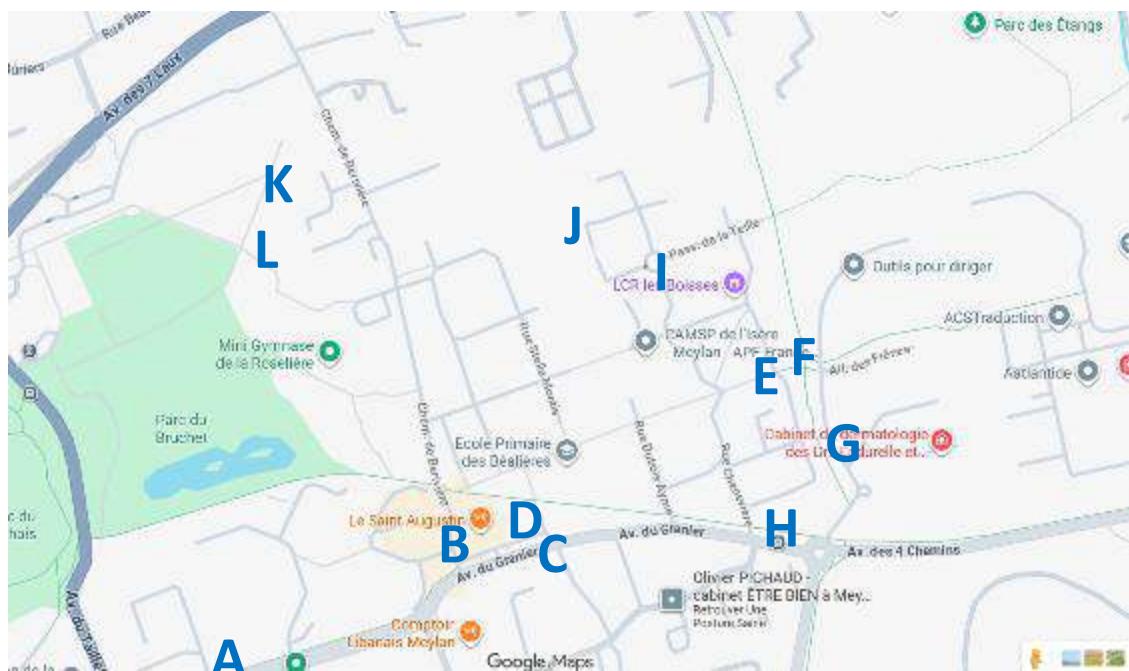
B – Chemin des Acacias – Pas d'indication du cheminement piéton



C – Avenue de Verdun – Uniquement des marches pour les piétons pour la traversée au feu



## 2.5 Quartier des Béalières



A – Avenue du Granier – Interruption du trottoir et absence d'indication cheminement piéton



C – Avenue du Granier – Absence de visibilité des piétons arrivant sur le cheminement depuis Malachet



B – Chemin de Bérivière / Place des Tuileaux – Absence de bordures pour éviter les chutes dans le fossé du ruisseau



D – Avenue du Granier – Marquage du croisement d'une piste cyclable sur le parking à rendre plus visible



E – Le Routoir / Rue des Boisses – Barrières pour vélos seulement d'un côté de la Rue des Boisses



G – Allée des Frênes – Racines sur le trottoir



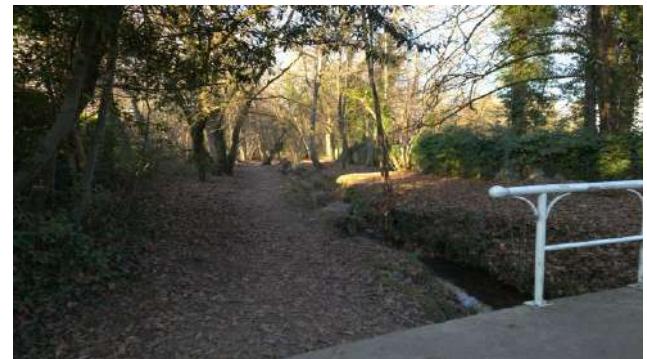
I – Rue Chenevière – Absence de panneau indicatif de la direction du chemin



K – Allée de la Roselière – Aménagement plan incliné pour éviter escaliers



F – Chemin de l'Hermitage – Absence de panneau indicatif de direction



H – Avenue du Granier – Inversion piste cyclable et cheminement piétonnier



J – Impasse des Saramejous – Absence de panneau indicatif de la direction du chemin



L – Allée de la Roselière – Indication absente pour arriver au Lycée du Grésivaudan comme indiqué en début de chemin



## 2.6 Quartier de Maupertuis / Charlaix

Analyse comparative de différents chemins du quartier :

	Ombrage	Eclairage	Largeur	Qualité du sol	Végétation alentours	Accessibilité piéton	Accessibilité poussettes, petits vélos	Accessibilité PMR	OK balade	OK trajet quotidien
Photo 1	Red	Red	Green	Herbe	Red	Green	Red	Red	Red	Yellow
2	Yellow	Red	Yellow	Gravier	Yellow	Yellow	Red	Red	Red	Yellow
3	Yellow	Red	Yellow	Herbe + fossé	Yellow	Yellow	Red	Red	Red	Yellow
4	Green	Red	Yellow	Goudron	Yellow	Yellow	Red	Red	Red	Yellow
5	Green	Red	Yellow	Goudron	+ banc					
6	Yellow	Red	Green	Goudron	sol à refaire					
7	Green	Red	Green	Goudron	sol à refaire					
8	Green	Red	Green	Goudron	sol à refaire					
9	Green	Red	Green	Goudron	barrières					
10	Green	Red	Green	Goudron	barrières					
11	Yellow	Red	Green	Goudron	barrières					
12	Yellow	Red	Green	Gravier	sol					
13	Green	Red	Green	Gravier	sol					
14	Green	Red	Green	Herbe	sol					
15	Green	Red	Green	Herbe	sol					
16	Green	Red	Green	Herbe	sol					
17	Red	Red	Green	Gravier	sol					
18, 19	Green	Red	Green	Herbe	Yellow	Red	Green	Red	Red	Yellow
20	Green	Red	Green	Gravier	Yellow	Red	Red	Red	Red	Yellow



Photo 1

Photo 2

Photo 3

Photo 4

Photo 5



Photo 6

Photo 7

Photo 8

Photo 9

Photo 10



Photo 11

Photo 12

Photo 13

Photo 14

Photo 15



Photo 16



Photo 17



Photo 18

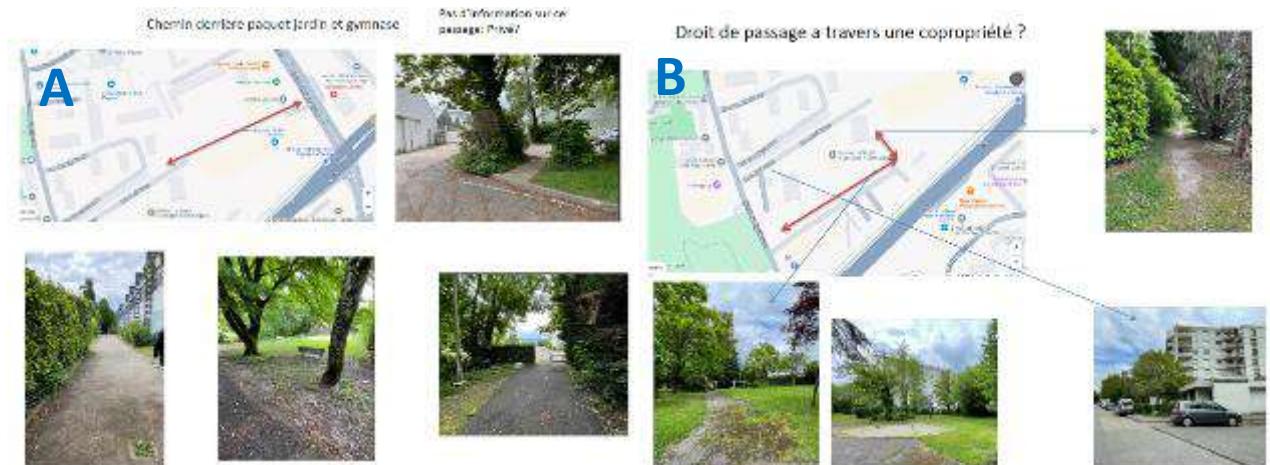
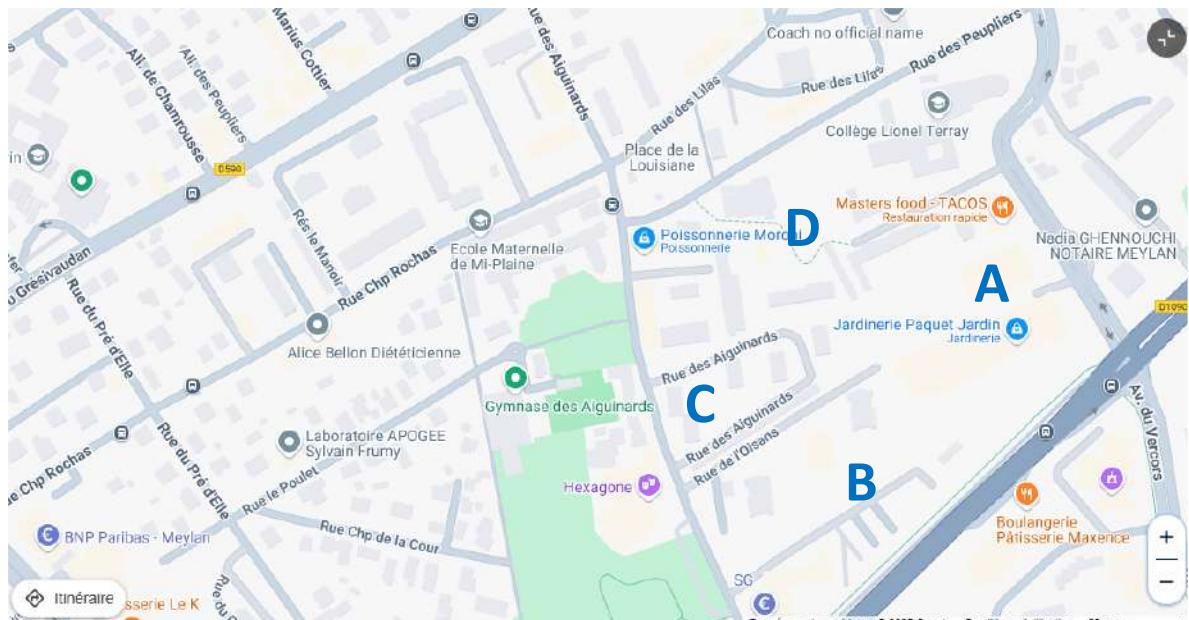


Photo 19



Photo 20

## 2.7 Quartier des Aiguinards / Plaine Fleurie



### Les passages référencées



Panneau retourné



QQ panneaux à installés bien visible et entretenus pour infos



Pas d'indication pour une zone piétonne au bout de la rue

### 3. PRECONISATIONS

---

#### 3.1 Cheminement Piétons

##### AMENAGEMENTS

- Prévoir de l'ombrage en été, tout en mettant en place un ramassage des feuilles en automne pour éviter les risques de chute.
- Lorsque l'ombrage végétal n'est pas possible, installer des voiles d'ombrage.



Place Bellecour Lyon

- Sécuriser les traversées des routes par des îlots centraux.
- Eviter les fortes pentes piétonnières.
- Eviter les escaliers, surtout en rupture d'un passage pensé pour les PMR.
- Penser la largeur des cheminements pour les PMR et les poussettes.
- Laisser suffisamment de place sur le trottoir pour passer entre la route et tout éventuel aménagement urbain (banc, abris bus, ...).
- Mettre en place la qualité adéquate des enrobés et les entretenir (traitement des trous et déformation par les racines des arbres).
- Élaguer systématiquement les haies et arbustes pour maintenir la largeur de passage (faire élaguer aux propriétaires privés)
- Mettre en place sur les cheminements principaux un balisage nocturne suffisant, qui peut être par détecteur de présence pour protéger la biodiversité.
- Privilégier les cheminements piétons isolés, ne partager le cheminement avec les vélos / trottinettes que dans le cas de l'absence de pistes cyclables locales, ...
- Pour limiter le passage des cycles, selon cas de figure :
  - mettre en place des portiques / bornes :
    - Laisser suffisamment d'espace entre les barrières pour le passage des fauteuils roulants / poussettes / vélos pied à terre.
    - Prévoir éventuellement la possibilité d'ouvrir 1 portique / borne sur 2.

- mettre en place un panneau aux 2 entrées « Vélos et trottinettes pied à terre » sur les cheminements piétons seuls (exemple l’Allée de la Praly)
- Prévoir des bancs ombragés
- Prévoir des toilettes le long des cheminements principaux (installés et gérés par la commune ou avec des partenariats avec les commerces)
- Garantir sur les chemins privés des nouvelles constructions un droit de passage (à mettre au cadastre).
- Assurer une continuité des éclairages sur les cheminements piétons, notamment dans les parcs.
- Positionner les éclairages des traversées piétonnes/cyclistes au niveau des traversées et non en amont / aval.
- Ajuster l’éclairage pour avoir suffisamment de luminosité sur les cheminements.
- Privilégier les éclairages à détection automatique pour protéger la biodiversité.

## PLAN DES CHEMINEMENTS PIETONS / CYCLES

- A mettre à disposition au format papier et numérique.
- Etudier la faisabilité de rendre les cheminements visibles sur les GPS (type Google Maps, Open Street Map, ...).

## SIGNALETIQUE

- Utiliser des couleurs / contrastes visuels pour signaler les croisements.
- Utiliser des logos / panneaux clairs pour expliquer l’usage.
  - Exemple Panneaux « Piétons prioritaires » / « Espace partagé Vélos / Piétons », ...
- Marquer clairement les rues avec partage de la chaussée (Voiture / Vélos / Piétons) de façon à ce que chacun se déplace sur l'espace approprié.
  - Assurer la continuité des cheminements piétons en toute circonstance.
  - Ne pas intervertir piéton / vélo le long du cheminement.
- Définir une signalétique claire sur les sentiers / chemins
  - Signaler si un chemin est sans issue pour éviter de le prendre et de devoir rebrousser chemin.
  - Signaler dès le début du chemin s'il y a rupture de cheminement (escaliers, pentes, ...) de façon à ce que les personnes à mobilité réduite évitent de les emprunter.
- Unifier autant que possible la signalétique entre les quartiers de Meylan pour un meilleur repérage des usagers.

- Mettre en place de panneaux de ce type indiquant :
  - Direction
  - Distance / temps
  - Accessibilité (fauteuils roulants, piétons, sans issue, ...)
  - Destination sortie du chemin
  - Point d'intérêt (mairie, école, commerce, N° ligne de bus, ...) en lien avec les fonctions sociales principales pour Meylan de la Ville du ¼ d'heure.
  - Signalétique à placer à chaque point de décision sur le cheminement entre les points d'intérêt.



- Différencier les signalétiques des cheminements avec celle des tracés PR
- A mettre en place sur les chemins structurants principaux, accessibles PMR
  - Etude à faire en partant des points d'intérêt et comment s'y rendre en 500m, 15 minutes, ...

## PANNEAUX PEDAGOGIQUES

- Objectif : Communiquer sur les partages de chaussée, les incivilités, les risques, ...
- S'inspirer de signalétiques existantes :



Angers



Grenoble

- Attention à ne pas avoir trop d'informations => Doit être lisible (grand format) et simple à comprendre

- Mettre en place un flux pour remonter les incivilités rencontrées sur les cheminement pour prise en compte / action corrective :
  - Remontée à faire aux Services et Elus
  - Proposition du GT Ville du ¼ d'heure de mettre rapidement en place des panneaux pédagogiques puis d'organiser une réunion avec les habitants / usagers si pas d'amélioration.

### 3.2 Pistes cyclables

- A séparer de la route par une bordure visible (arrondie de préférence pour éviter les chutes) ou de la végétation entretenue
- A séparer également des piétons par une bordure visible (arrondie de préférence pour éviter les chutes) ou de la végétation entretenue
- Si l'espace ne permet pas une séparation : indiquer clairement sur la piste l'espace de chacun par un symbole et/ou une couleur - Exemple de Chronovélo Maupertuis
- Matérialiser les traversées de piétons sur les pistes cyclables.
- Prévoir des arceaux à vélo aux arrêts de bus et arrêts de covoitage pour favoriser l'intermodalité des transports.



*Maison de la Musique (Meylan)*

- Prévoir des box rangement vélos pour sécuriser vélos pendant la journée (exemple à consignes) proche d'une ligne de transport (fonctionnement à éclaircir)
- Mettre en place des stations de lavage sur la voirie aux points clés du réseau de pistes cyclables.



*Station de lavage à vélo  
(Digne-les-Bains)*



*Station de lavage autonome  
(Station Oasis – Abricyclette)*

- Mettre en place des stations de gonflage (élargir ce qui a été fait sur la Chronovélo 1 qui irrigue seulement le bas de Meylan).
- Communiquer sur les stations de vélos / trottinettes partagés et étudier leur implantation sur l'ensemble du territoire.
- Mettre en place des ateliers de sensibilisation pour se déplacer à vélo (notamment vis-à-vis de la sécurité des piétons).

### 3.3 Bus

- Adapter la capacité des quais aux arrêts de bus à forte fréquentation pour mettre en sécurité l'ensemble des usagers (exemple de plusieurs classes d'enfants qui attendent les bus à la piscine des Buclos, ...)
- Prévoir parking pour le covoiturage et l'intermodalité bus (attention à la capacité et les horaires d'ouverture)
- Aménager les arrêts de bus de façon à ce qu'ils soient ombragés aux heures les plus chaudes de la journée :



Ombrière végétale (IDSBB)



Arrêt de bus Terra (Montpellier)



Structure ombrrière (Suncreativ)

- Travailler à l'accessibilité et la sécurité autour des arrêts de bus des lignes structurantes C1 / C10 / 18 / 42 / T80.

### 3.4 Voiture

- Assurer dans les projets immobiliers des places en voirie pour PMR / Services médicaux / Livraisons / Visiteurs / ...
- Faire évoluer le PLUi Modif N°5
  - Privilégier les parkings dans les copropriétés pour éviter le stockage dans les box fermés et favoriser de garer les voitures dans les sous-sols prévus
  - Développer les zones bleues pour éviter les voitures ventouses et favoriser la rotation.
  - Favoriser les parkings végétalisés.
  - Prévoir des places d'auto-partage.

- Parking relais
  - A créer le long de l'axe Avenue de Verdun / dans Inovallée / dans Maupertuis (ancien arrêt du C1) en complément de l'existant au niveau de Paquet-Jardin.
- Adapter la voirie / plan de circulation aux évolutions (exemples Lidl & sortie de Carrefour, ... - bilan à faire avec la Métropole)
- Créer des zones de dépose-minute au pied des arrêts de bus structurants.

### 3.5 Signalement des problèmes liés aux mobilités

- Simplifier le signalement des problèmes rencontrés sur les cheminements avec un interlocuteur unique (à lui ensuite de dispatcher entre la Ville et la Métropole) + campagne d'information auprès des Meylanais.
- Bien identifier la procédure sur le site Internet de la ville.